

# Contre la casse de nos droits et conditions de vie : **Grève Générale !**

## Revalorisation du point d'indice : la plaisanterie de l'année

On nous dit que le gel du point d'indice aurait été la « contribution » des fonctionnaires aux efforts à faire pour faire face à la « crise ». Si, effectivement, les salariées du privé ont payé un lourd tribut, **le patronat, lui, s'en est plus que bien tiré**. Tandis que les fonctionnaires voyaient le point d'indice gelé, les salariées du privé virées ou d'avantage précarisées, **les différents gouvernements multipliaient les cadeaux au patronat** : Pacte de responsabilité, CICE, heures supp' défiscalisées... Les statisticiens patronaux, prompts à manipuler l'interprétation des chiffres, nous servent des analyses à base de moyennes de salaire des fonctionnaires afin de justifier le régime sec qui est imposé depuis 2010. Ces discours malhonnêtes peinent à cacher la complexité des réalités des travailleuses du public : **Les écarts salariaux, notamment, ne cessent de se creuser**.

Plus qu'une plaisanterie, ce « geste » de l'État (deux fois 0,6 % d'augmentation à six mois d'intervalle) est une véritable insulte qui suppose que les fonctionnaires seraient prêtes à lâcher les salariées du privé et les jeunes pour quelques miettes, alors d'**un mouvement social massif se profile !**

## Loi Travail : le secteur public non concerné ?

Les partisans de la loi travail accusent les salariées du public de faire une « grève politique » : ils ne seraient pas « concernées » par celle-ci. Une telle « analyse » relève soit de la malhonnêteté, soit de l'amnésie. **L'histoire sociale récente** (la réforme des retraites en 2003, par exemple) **foisonne de reculs imposés au privé dans un premier temps, puis au public dans un second**. Les fonctionnaires, alors présentées comme des « privilégiées », car temporairement épargnées, subissent alors à leur tour les stratégies de division qui brisent toute



possibilité de solidarité. L'État et le patronat, eux, sont solidaires en toute circonstance !

En effet, **il est largement à craindre que la segmentation des droits et de l'organisation du travail** par ministère, par académie, par collectivité, par direction ou par hôpital **ne sorte dans quelques années des tiroirs ministériels**. Ils proposeront sans doute la négociation des dérogations au statut par Comité Technique... Par ailleurs, n'oublions pas que **de plus en plus de contrats de travail signés dans la Fonction publique sont des contrats de droit privé !**

## **Toutes en grève reconductible !**

Face au gouvernement PS-Medef, il serait illusoire de croire que quelques journées de grève ponctuelles serait suffisantes. Nous avons clairement affaire à un patronat de combat qui vise à réduire à portion congrue les droits collectifs et individuels des salariées du public et du privé, des précaires, des chômeuses, des migrantes, des étudiantes, des jeunes scolarisées et des retraitées. Leur objectif a toujours été clair : le but d'une entreprise est de faire du profit, pas de « créer de l'emploi » !

Rappelons au passage que, dans le public, si les organisations syndicales sont soumises à un délai pour pouvoir déposer un préavis de grève, les agentes, elles, n'ont pas l'obligation d'avertir leur hiérarchie avant de se mettre en grève, dès lors qu'elles sont couvertes par un préavis.

Des organisations syndicales représentatives ont déposé des préavis couvrant les trois fonctions publiques pour chaque jour du 17 au 31 mars.

**Il est temps de se saisir de cette opportunité, nous organiser sur nos lieux de travail, provisionner des caisses de grève, nous mettre en grève reconductible pour prendre une part active aux luttes actuelles et faire pression pour que de nouveaux préavis de grève soient rapidement déposés. Donnons-nous les moyens d'obtenir la première vraie victoire sociale depuis des décennies !**

**Il n'y a pas de droits ni d'acquis, il n'y a que des conquêtes sociales !**

***Pour le retrait sans condition de la loi travail,  
pour en finir avec le patronat et l'État  
pour travailler toutes moins et autrement  
toutes ensembles, grève générale !***



**Confédération Nationale du Travail  
Syndicat Intercorporatif de Nantes et sa Région  
<http://ulnantes.cnt-f.org>  
[interco44@cnt-f.org](mailto:interco44@cnt-f.org)**